

3. - INDUSTRIE

L'INDUSTRIE DE LA PEINTURE EN TUNISIE

On peut considérer que l'industrie de la peinture est née, en Tunisie, de la guerre 1939-1945.

En effet, il n'existait en 1939 que deux ateliers de fabrication de peinture à l'huile, dont l'un était le prolongement des activités d'une entreprise importante traitant le plomb, le zinc et leurs dérivés, notamment les oxydes.

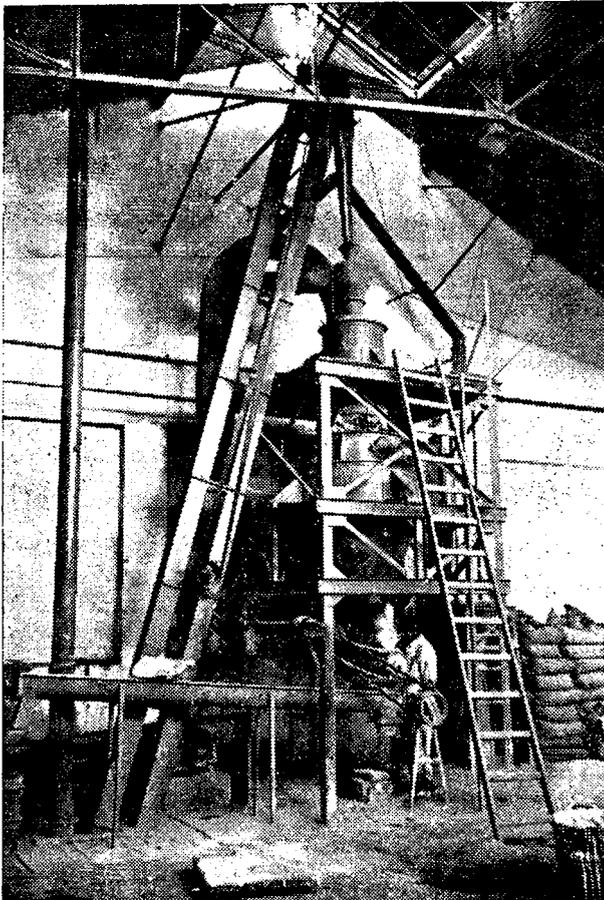
Les hostilités coupant pratiquement tout approvisionnement industriel de

la Métropole, ce secteur de l'activité locale se développa rapidement avec des moyens mécaniques de fortune et en utilisant les ingrédients de base produits par le pays — oxydes de zinc et de plomb, sulfate de baryte, huiles de lin, de pépins de raisin, de poisson — et ceux de territoires voisins — essence de térébenthine d'Algérie, huile de lin Marocaine.

C'est ainsi que purent être assurés les besoins civils et militaires pendant plusieurs années.

En 1944, la Régence, avec 3 entreprises industrielles et 3 ateliers à caractère artisanal, disposait d'un outil rudimentaire, il est vrai, mais pouvant mettre en œuvre les peintures à l'huile qui lui étaient nécessaires.

Depuis, l'équipement de cette industrie n'a cessé de s'améliorer grâce au matériel moderne qui nous est parvenu de la Métropole, de Belgique et d'Italie.



LA CHIMIQUE DE TUNISIE

Sélecteur à vent pour couleurs en poudre

Cinq entreprises très correctement équipées peuvent ainsi pourvoir à tous les besoins et envisagent dès maintenant l'exportation d'une partie de leur production de peintures. Il importe de signaler que trois d'entre elles ont des attaches avec des industries similaires de la Métropole ou de Belgique.

Ces entreprises qui emploient 120 ouvriers, occupent près de 19.000 m² dont 6.400 construits. Elles produisent annuellement 1.500 tonnes de pein-

tures et 1.800 tonnes de couleurs et pigments pour une capacité de production respective de 4.000 et 4.200 tonnes.

Cette industrie représente un volume d'investissement de 100 millions de francs et un chiffre d'affaires de plus de 250 millions.

Aujourd'hui, outre les peintures à l'huile, notre jeunes industrie met en œuvre des émulsions, émaux et vernis synthétiques, peintures antirouille et sous-marines, couleurs broyées, apprêts, mastics, blanc gélatineux.

Seules sont importées les laques cellulosiques dont la faible consommation sur notre territoire ne justifie pas la création d'un atelier de fabrication. Toutefois, les demi-produits dits pâtes cellulosiques sont transformés et mélangés sur place.

Dans le domaine des couleurs minérales, la Tunisie est en mesure de produire, en partant notamment de matières premières locales, des oxydes de plomb, de zinc, de fer, des couleurs pures, telles que le bleu de prusse, les jaunes de chrome et de zinc, le rouge toluidine, des couleurs à la chaux et des ocres.

La Régence importe vers les territoires de l'Union Française des quantités limitées d'oxydes de plomb et de zinc ainsi que des pigments blancs à base de minéral de zinc. Lorsque la situation économique le permettra, ces exportations seront augmentées en même temps que seront recherchés d'autres débouchés.

* * *

Jusqu'à présent, l'industrie de la peinture s'est développée dans des conditions économiques relativement faciles. Toutefois, il importe que nos industries puissent produire aux prix les plus bas avant que l'approvisionnement mondial redevienne normal et que le jeu de la concurrence extérieure entre de nouveau en action.

La question du maintien de l'industrie de la peinture en Tunisie ne semble pas devoir se poser, cependant il conviendra de comprimer dans la mesure du possible les éléments intervenant dans le prix de revient, notamment la valeur des matières premières.

Les couleurs et pigments comme nous l'avons déjà vu, sont fabriqués en majeure partie sur place de sorte que leur prix est relativement modique.

Nous continuerons d'être tributaires de l'importation pour les solvants et bien qu'ils soient d'une faible incidence sur le prix des fabrications, les utilisateurs s'approvisionnent aux sources les plus intéressantes et utilisent les diluants les plus économiques.

En ce qui concerne l'huile de lin, matière qui intervient souvent pour 40 à 50 % dans le prix de revient de la peinture, le problème reste à résoudre.

Le prix de cette matière grasse fixé à 159 frs le kilo nu, chez le producteur, vient de passer à 248 frs.

Dans la Métropole, les fabriques de peintures sont généralement groupées autour des centres producteurs d'huile de lin, de sorte que les utilisateurs assurent leur approvisionnement par leurs propres moyens de transport.

Il n'en est pas de même en Tunisie. Notre source d'approvisionnement se trouve à quelques milliers de kilomètres (Port-Lyautey, Maroc), aussi le prix de l'huile subit une hausse de 60 p. cent avant de parvenir à l'utilisateur.

Il serait souhaitable de mettre à profit l'effort exceptionnel fourni par l'agriculture tunisienne dans le domaine du lin (1) pour conserver sur notre territoire une faible partie de la prochaine récolte correspondant aux besoins industries, soit 1:500 tonnes de graines représentant 500 tonnes d'huile.

Bien que nous ne disposions pas encore d'huilerie spécialisée pour le traitement de la graine de lin, l'adaptation judicieuse de nos huileries à olives et de nos usines d'extraction d'huile de grignons a déjà donné des résultats satisfaisants surtout en ce qui concerne la qualité.

Ainsi l'industrie tunisienne de la peinture acquerrait l'autonomie qui lui permettrait de produire mieux et à meilleur compte.

En résumé, ce secteur de l'industrie devrait s'intégrer dans les activités qui utilisent des matières premières dont la majeure partie provient de ressources locales et qui ne nécessitent pas pour leur transformation des moyens énergétiques trop importants. En conséquence, outre l'intérêt qu'il représente pour la Reconstruction, on doit le considérer comme un des éléments types de l'industrialisation de ce pays.

Edouard TABONE

ingénieur

au Ministère du Commerce
et de l'Artisanat.

(1) 1947-1948 : 18.000 ha. ont étéensemencés et ont donné 55.000 quintaux.
1948-1949 : les emblavures estimées sont de 60.000 ha; sauf accidents de culture, la récolte sera d'environ 300.000 quintaux.